

CONVENTION DE STOCKHOLM

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Maison Internationale de l'Environnement 1
11-13, Chemin des Anémones
CH 1219 Châtelaine
Genève, Suisse
Tél: +41 (0) 22 917 8218
Télécopie: +41 (0) 22 917 8098
Mél: brs@brsmeas.org

Genève, 20 Mars 2015

Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur le projet de descriptif des risques sur les paraffines chlorées à chaîne courte

Madame, Monsieur,

À sa huitième réunion, le Comité d'étude des Polluants Organiques Persistants a débattu sur le projet descriptif des risques sur les paraffines chlorées à chaîne courte et propose des conclusions, mais il n'est pas parvenu à obtenir un consensus ni sur la décision de transférer la substance chimique à l'annexe F, ni sur celle de rejeter la proposition.

Conformément à la proposition sur les prochaines étapes pour les paraffines chlorées à chaîne courte figurant à l'Annex IV du rapport de sa huitième réunion (UNEP/POPS/POPRC.8/17, annexe IV), le Comité a convenu de réfléchir à de nouvelles informations qui peuvent être soumises au Comité, et préparer un projet révisé du descriptif des risques à être présenté à sa onzième réunion, en Octobre 2015.

A sa dixième réunion, qui a eu lieu du 27 au 30 Octobre 2014, à Rome, le Comité d'étude des Polluants Organiques Persistants de la Convention de Stockholm a décidé de commencer les travaux du groupe de travail intersessions sur les paraffines chlorées à chaîne courte, à fin de préparer un projet révisé de descriptif des risques pour examen à sa onzième réunion.

Vous êtes invité(e) à examiner le projet ci-joint concernant les paraffines chlorées à chaîne courte et à soumettre vos observations au Comité d'étude des Polluants Organiques Persistants au plus tard **le 8 Mai 2015**.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel aux adresses suivantes : poprc@brsmeas.org et mario.yarto@brsmeas.org.

Destinataires: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm

Copie: Représentants des missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
M. Mario Yarto
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude Polluants Organiques Persistants sur support papier, veuillez contacter M. Mario Yarto (courriel : mario.yarto@brsmeas.org; téléphone : +41 22 9178831)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués



Rolph Payet
Secrétaire Exécutif